

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 17 NOVEMBRE 2010**

Présents : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 29 septembre 2010 est adopté à l'unanimité.

1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1. ADOPTION DU PROJET DE LA CLECT RELATIF AU TRANSFERT DE CHARGES LIEES AU BASSIN D'APPRENTISSAGE FIXE (BAF) DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Vote favorable à l'unanimité par 18 voix pour et 3 abstentions (Mrs TATIN, ROCHE, LASNIER) sur ce projet, sur lequel les Communes membres ont un délai de trois mois pour se prononcer.

1.2. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

Vote favorable à l'unanimité sur le remplacement de M. Arnaud CHUBURU par M. Jean-Michel SINTES dans les Commissions où il siégeait, à savoir :

- Commission finances, en tant que titulaire,
- Commission affaires scolaires et sportives, en tant que titulaire,
- Commission communication, NTIC, en tant que suppléant.

2 – FINANCES

2.1. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Vote favorable à l'unanimité.

2.2. DECISION MODIFICATIVE N° 3 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010

Vote favorable à l'unanimité.

2.2.b. DECISION MODIFICATIVE N° 3 SUR LE BUDGET ANNEXE 2010 DU SPANC

Vote favorable à l'unanimité.

2.3. DELIBERATION POUR AUTORISER M. LE PRESIDENT A SIGNER LE MARCHE DE PORTAGE DE REPAS AVEC LA SOCIETE SOGERES POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES

Vote favorable à l'unanimité autorisant Monsieur le Président à signer ledit marché à intervenir qui porte le prix du repas à 7,40 € TTC en 2011 (7,33 € TTC en 2010).

2.4. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

L'Assemblée a pris acte de la tenue du débat.

